

Ecole élémentaire J. Y. COUSTEAU
1 rue de Plâtry
77450 JABLINES

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2021 / 2022

Tél : 01 60 43 87 52 Courriel : Ce.0770435e@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 09 /11 /202 De 18H 30 à 19h30
Directrice	<input type="checkbox"/> Mme PONCET		
Enseignant(e)s de l'école	<input type="checkbox"/> Mme Grisse <input type="checkbox"/> Mme LEFRANC <input type="checkbox"/> Mr Gonzalez <input type="checkbox"/> Mme Daniel		
Parents élus	<input type="checkbox"/> Mme. Jeanmaire <input type="checkbox"/> Mme. Semo Masse	<input type="checkbox"/> Mme. Dorléans <input type="checkbox"/> Mme. Pueyo	
Le maire ou son représentant	<input type="checkbox"/> Mme. Gibert et Mme. Herse		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

Président(e) de séance : Mme Audrey Lefranc

Secrétaire de séance : M. Gonzalez

1) Vote et approbation du règlement intérieur du Conseil d'école. (cf le document « règlement intérieur du Conseil d'école »).

Un exemplaire du procès verbal sera envoyé aux parents délégués et tous les parents pourront le consulter sur le site des mairies (environ une semaine après le conseil) et sur Beneylu School ainsi que la charte de la laïcité et la charte des parents accompagnateurs.

Le règlement intérieur du Conseil d'école est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2) Organisation pédagogique de l'école

La composition de l'école de cette année est la suivante :

- Mme PONCET : CE1 18 élèves

Mme PONCET est déchargée tous les jeudis par Mme Chef d'Hôtel. En première période, pendant le congé maternité de Madame Poncet, Madame Lefranc s'est occupé de la direction. Elle a pour cela été déchargée les jeudis par Madame Daniel. Le congé de Mme. Poncet est prolongé jusqu'au 3 décembre.

- Mme Grisse CP 15 élèves
- Mme LEFRANC : CM1 21 élèves
- Mr Gonzalez : CE2/CM2 22 élèves (14 CE2 et 8 CM2)

L'école compte à ce jour un total de 76 élèves.

3) Résultats des élections des parents d'élèves.

Les résultats des élections sont communiqués.

Lors des élections du vendredi 8 octobre 2021, il y a eu 72 votants sur 128 électeurs inscrits.

66 suffrages ont été exprimés et il y a eu 6 votes blancs ou nuls.

Le taux de participation a donc été de 44,44% et les 4 sièges ont été pourvus.

- 4 titulaires : Mme Dorléans (CP), Mme Pueyo (CE1), Mme Jeanmaire (CE1 et CE2), Madame Semo Masse (CM1)
- 4 suppléants : Mme Agbogbo (CP et CM1), Mme Grenier (CP et CM1), Mme Allies (CE1), Mme Palau (CM1)

Les représentants des parents d'élèves ont la possibilité de s'exprimer sur : les activités pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires et la restauration scolaire.

Pour rappel, les questions concernant les enfants et leur classe ne peuvent être traitées lors d'un conseil mais doivent être évoquées directement avec l'enseignant en question.

L'équipe pédagogique tient à remercier les représentants de parents d'élèves pour leur engagement dans la vie de l'école.

4) Vote et approbation du règlement intérieur de l'école. (cf le document « règlement intérieur de l'école »).

Un exemplaire du projet du règlement intérieur de l'école a été posté sur l'ENT de l'école : Beneylu school.

Le règlement intérieur a été établi sur la base du règlement départemental des écoles de Seine et Marne.

Le vote est proposé aux membres du conseil. Le règlement est adopté à l'unanimité.

5) Vie de l'école

◆ **Évaluations nationales.**

Les évaluations nationales des élèves de CP et CE1 ont été effectuées à partir du 13 septembre 2021 jusqu'au 24 septembre 2021.

Leur but était de connaître le niveau des élèves afin de mieux adapter les apprentissages à leurs besoins. Les résultats sont communiqués aux parents. Les enseignantes ont rencontré les parents des élèves pour transmettre ces résultats.

Les élèves de CP auront une seconde période d'évaluations du 17 au 28 janvier pour faire le point sur leurs acquis.

◆ **Les aides spécifiques.**

• Les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;

Les horaires sont de 12h00 à 12h30 le mardi et le jeudi et certains lundis et vendredis. Les APC sont soumises à l'accord des parents.

• Les PPRE et PAP :

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

A ce jour il y a 7 PPRE en cours de préparation et 1 PAP rédigé.

• Le RASED :

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Mme Leveau, la psychologue scolaire, peut intervenir dans le cadre de la prévention des difficultés scolaires, l'évaluation des capacités des enfants et la scolarisation des enfants en situation de handicap. Elle ne peut intervenir en entretien individuel qu'avec l'accord écrit des parents et répondra à toute demande émanant des enseignants ou des parents.

◆ **Les projets et les manifestations** (selon l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles directives)

- **Photographe** : au printemps, les modalités devraient changer et se faire par internet.

- **ENT Beneylu school** : Chaque classe a la possibilité de partager des outils numériques avec les parents et les enfants (travaux des élèves, photos de vie de classe, etc.)

- **Sécurité routière** : du 15 octobre au 22 octobre, Madame Geiss du CRF de Lagny est venu dispenser aux quatre classes une initiation à la sécurité routière et au vélo composée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

- **Projet « école ou établissement en démarche de développement durable (E3D) » :**
 - Sietrem pour les classes de CM1 et CE2/CM2 : 2 séances (4 et 7 janvier pour les CM1, 4 et 6 janvier pour les CE2/CM2)
 - Ecodéfis : Chaque classe est inscrite pour le défi écosystème. Il s'agit de relever et valider des défis (3 par classe). Au bout de 1000 défis réalisés, une électrification d'une école dans un pays en voie de développement est réalisée par l'ONG Électriciens sans frontières (la prochaine mission devrait être au Burkina Faso).
- **Atelier LEGO 7 décembre :** Afin de ne pas risquer de devoir annuler le spectacle comme l'année dernière, le budget alloué par le RPI pour Noël sera utilisé pour faire venir des ateliers LEGO sur le thème de la science et de la technologie. Un atelier par classe. Montant 592,80 euros.
- **natation** (CE1, CE2 et CM2). Du 31/01 au 18/02 : 12 séances sur trois semaines. Le transport en car sera financé par le RPI.
- **Visite du parlement :** le 28 janvier Suite au projet engagé l'année dernière, pour la classe de CE2/CM2. Le transport est assuré par car, financé par le RPI.
- **Musique 1^{er} trimestre :** avec Mme Maëlle Pinard (Intervenante, de Musique) financée par le RPI. Thème « ouverture aux musiques du monde » pour les quatre classes, tous les vendredis.
- **Lundi 13 juin :** Sortie à Provins pour toutes les classes (spectacles la légende des chevaliers et aigles des remparts)
- **Vendredi 28 janvier :** remise des livrets LSU 1^{er} semestre
- **Vendredi 1^{er} juillet :** remise des livrets LSU 2^{ème} semestre

6) SECURITE

Nous sommes actuellement en plan Alerte Vigipirate Urgence Attentat.

Le PPMS est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de risques majeurs, en attendant les secours mis en œuvre par les autorités ou jusqu'à la fin de l'alerte.

3 alertes incendies, 1 exercice PPMS « intrusion - attentat » (plan particulier de mise en sûreté des élèves) et un PPMS « risques majeurs naturels »

❖ Alerte incendie :

La 1^{ère} alerte a eu lieu jeudi 23 septembre. Les élèves et les adultes ont été avertis qu'un exercice aurait lieu dans la journée. L'évacuation s'est faite en 1 min et 15 secondes.

Quant à la deuxième alerte incendie, celle-ci sera prévue en janvier. Seuls les enseignants seront avertis pour ce deuxième exercice. Et la dernière alerte sera prévue au mois d'avril, les enseignants et les élèves ne seront pas informés cette fois-ci.

❖ Alerte PPMS Attentat-Intrusion (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs)

Un exercice de mise en sûreté selon un scénario imposé par le Rectorat doit être fait avant les vacances de Noël. Les enseignants vont préparer l'exercice avec les élèves en EMC (Enseignement Moral et Civique) dans le but de les impliquer dans le PPMS.

L'exercice du PPMS « Attentat Intrusion » est prévu le jeudi 25 novembre après-midi.

❖ Alerte PPMS Risques Naturels

Parallèlement, 1 exercice PPMS face aux « risques majeurs naturels » (tempêtes, inondations, séismes...) sera effectué à l'école plus tard dans l'année scolaire.

7) BILAN DE L'OCCE.

• Solde au 1^{er} septembre : 3953 euros

- Dépenses diverses : achats du matériel pédagogique : 102 euros
- Acompte Provins : 90 euros

*** Solde au 1er novembre 2021 : 3761 euros**

* Dépenses à venir : les différents projets de classe et la sortie scolaire et le matériel pédagogique pour la réalisation des projets (abonnement Beneylu 49 euros, sortie scolaire, potager, adhésion OCCE 188 euros).

* Crédits à venir : dons de parents de 1060 euros.

Toute l'équipe enseignante remercie les parents qui ont participé aux dons faits à l'école.

8) Plan de continuité pédagogique

Un plan de continuité pédagogique a été élaboré par les enseignants en cas de fermeture d'une ou plusieurs classes. Il s'agit d'organiser une continuité pédagogique afin de maintenir le niveau général des élèves et de poursuivre les apprentissages.

Pour cela nous avons vérifié l'état du matériel, des connexions internet, vérifié les coordonnées des parents, établis une liste d'élèves fragiles ou à besoin.

En cas de fermeture, la continuité pédagogique se ferait par le biais de l'ENT (Beneylu-school)

9/ LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA MAIRIE

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir effectué plusieurs travaux dans l'école depuis le conseil d'école de juin dernier :

- toilettes des enseignants
- rebouchage des trous dans l'escalier et peinture
- réparation du store dans la classe 1
- remplacement du panneau d'affichage

❖ L'équipe pédagogique est dans l'attente de la mairie de la mise à disposition d'un local de rangement envisagée les années précédentes et de la mise à disposition d'une climatisation réversible pour les classes à l'étage pour la période de fortes chaleurs (mai-juin et septembre) : la proposition des colonnes rafraîchissantes nous paraît insuffisante car elle ne permet pas de faire descendre la température de la pièce (31°C relevé le matin dans les périodes de fortes chaleurs).

Certains autres travaux sont en attente comme la porte de la classe 2, des prises électriques supplémentaires dans certaines classes afin de pouvoir brancher tous les ordinateurs.

Les stores sont mis au budget, ainsi que les éléments occultants. Le serrurier vient le 10 novembre pour la porte de la classe 2.

La question de l'agrandissement de la cour de récréation est évoquée.

Pour les travaux de climatisation, un audit est prévu pour l'école. Des solutions sont envisageables mais à fort coût et des subventions seraient nécessaires. La question sera engagée mais en 2022.

10/ SUBVENTIONS DES MUNICIPALITÉS

Pour cette année 2021, un budget RPI pour l'école de 3 330 euros a permis d'acheter des fournitures scolaires, des nouveaux manuels, de l'encre, des ramettes de papier, d'entretenir la photocopieuse...

Par ailleurs, l'école sera bientôt dotée de VPI (dans les trois classes qui ne disposaient pas d'un TBI) et éventuellement d'un lot d'ordinateurs portables.

Ils seront subventionnés à 70 % par l'état et à 30% par la mairie.

Merci à la mairie et à Madame Herse de s'être occupé de ce dossier.

L'école tient à remercier une nouvelle fois le RPI pour ses aides financières et son implication active dans la vie de l'école.

10/ QUESTIONS DES PARENTS

Question 1 : Est-ce qu'une mise en place d'une étude dirigée serait envisageable ?

La mairie répond que oui et Mme. Grisse note son engagement possible. Le projet reste à rédiger pour déterminer quels jours, quels personnels sur quels jours ?

Question 2 : Afin de sécuriser les abords de l'école, serait-il possible de revoir le plan de fonctionnement pour faciliter la dépose et la récupération des enfants ?

La question a été soumise aux adjoints, qui n'ont pas proposé de réelles solutions. Le cimetière va être agrandi, ce qui permettra de créer quelques places de parking. Les enseignants pourraient récupérer leurs propres places et de libérer le dépose-minute.

Il est rappelé que cette question a été inscrite lors de la grève des bus, ce qui a généré un surplus de personnes et certaines difficultés lors des temps d'ouverture et de fermeture de l'accueil scolaire. Le manque de civisme de certaines personnes est noté.

Il est indiqué que l'on peut aisément trouver de la place place du Patis, rue de la Marne et dans le chemin de la Louvière. Une demande de signalisation et d'information est émise. Un mot d'information pourrait éventuellement être distribué dans les cahiers de liaison. Mme. Gibert propose la présence d'agents municipaux dès le début de l'année et aux retours de congés afin de faire de l'information, des rappels aux règles.

Question 3 : Apparemment les CP ne seraient pas autorisés à aller aux WC pendant le temps de la cantine. Qu'est ce qui justifie cela?

La mairie répond que c'est faux. Ils ont le droit d'aller aux toilettes pendant les temps de cantine ; De manière ritualisée, ils y vont avant la cantine, après la cantine et peuvent y aller pendant le temps de cantine. Évelyne a normalement fait le rappel nécessaire afin que les enfants sachent qu'ils le peuvent.

Proposition de parents d'élève :

Il est proposé que l'association des Sports et Loisirs de Jablines vienne avec son équipe pour une animation « passage du Père Noël » à l'école. Le présent de l'association est d'accord. La Coopérative scolaire prendrait en charge quelques chocolats pour les élèves. Cela se ferait aussi classe par classe afin de respecter le protocole sanitaire.

11/ DATE DU DEUXIÈME ET DU TROISIÈME CONSEIL D'ÉCOLE

Le deuxième conseil d'école aura lieu le mardi 15 mars et le troisième conseil d'école sera le vendredi 17 juin.

Fin du conseil à : 19h30